

Image not found or type unknown



Quel impôt, TVA pour mon festival ???

Par **bellon**, le **05/01/2009** à **16:56**

Bonjour je fais parti d'une association étudiante de loi 1901 qui organisera au mois de mai 2009 un festival au budget supérieur à 400 000€.

J'aimerais savoir à quelle TVA (5,5% , 19,6 %, aucune), impôt (commercial, sur les sociétés ...) nous sommes soumis pour ce festival (billetterie, vente de nourriture, boisson, articles promotionnels..)

Merci

Cordialement

Thibaut Bellon